

BARBARA WALKIEWICZ

*Uniwersytet im. Adama Mickiewicza w Poznaniu*

## **Traduction des textes de spécialité comme méthode d'apprentissage des langues de spécialité**

### **Specialist Text Translation as a Method of Teaching Specialist Languages**

**ABSTRACT.** Learning a specialist language entails developing a number of linguistic competencies, the most important of which is discursive competence enabling proper communication in a particular professional environment. Its development requires that the learner should become sensitive to the pragmatic aspects of specialist language use in a wider discursive context, with particular attention to genre norms forming a discursive polisystem of a given culture. This paper presents specialist text translation as one of the most effective ways of teaching a specialist language by improving discursive competence.

**KEYWORDS:** learning, specialist language, discursive competence, genre norms, discursive polisystem, specialist text translation.

#### **1. EN GUISE D'INTRODUCTION**

L'apprentissage d'une langue de spécialité implique l'acquisition de nombreuses compétences inextricablement liées les unes aux autres, dont le couronnement est la compétence discursive qui transforme les connaissances linguistiques en savoir-faire au niveau de la communication professionnelle. Le développement de ces compétences implique la sensibilisation

au fondement pragmatique du fonctionnement des langues de spécialité, de leur coexistence avec la langue générale ainsi que du caractère systémique des pratiques de communication jalonnant différents milieux professionnels qui forment un polysystème discursif propre à une culture donnée. Comme toute langue de spécialité n'existe qu'à travers des énoncés qui en sont les produits, son apprivoisement ne saurait ne pas passer par leur analyse dans le contexte des règles génériques sur lesquelles ils se fondent. Le présent article a pour vocation de montrer la traduction de textes de spécialité comme une des méthodes des plus efficaces pour y parvenir.

## 2. LANGUE DE SPÉCIALITÉ

Malgré l'attention que les linguistes prêtent à la langue de spécialité depuis plusieurs années, son statut ne cesse de provoquer des controverses, ce qui se répercute sur la prolifération des termes utilisés pour désigner le phénomène en question. À côté de *langue de spécialité* (Charnock 1999 : 281) on a aussi *langue spécialisée* (Lerat 1997 : 2; Resche 1999), *langue du milieu professionnel* (Deyrich 2004 : 125), *français sur objectif spécifique* - FOS (Keyong, Vandeveld 2008 : 31) ou *technolecte* (Pytel 2003 : 65). Certains chercheurs considèrent ces différences comme motivées sémantiquement et reflétant des divergences de nature conceptuelle. Selon C. Resche par exemple, l'appellation *langue spécialisée* souligne « l'idée d'un continuum et non d'une rupture » avec la langue générale (Resche 1999 : 2), ce par quoi elle se distingue de la *langue de spécialité* qui suggérerait une langue à part. Une autre approche est représentée par R. Charnock, qui propose de faire la distinction entre la notion de langue de spécialité, « définie en fonction de la discipline concernée » et celle de *langage technique* considéré comme « mode d'expression, susceptible de définition linguistique indépendamment du sujet traité » (Charnock 1999 : 281). Une telle démarche s'avère assez épineuse dans la mesure où chaque domaine de spécialité empreint la langue qui le dessert des caractéristiques spécifiques que d'autres domaines et les langues de spécialité qui leur correspondent ne possèdent pas (voir: Dechamps 2004 : 362). À son tour, S. Grucza constate que le terme de *langue de spécialité* est peu précis, désignant en même temps des idiolectes de spécialité ( $i_s$ ) utilisés par des spécialistes concrets et les polylectes de spécialité ( $p_s$ ), compris comme la partie commune de tous les idiolectes employés pour décrire la même réalité de spécialité (Grucza 2004 : 40-41), ce qu'illustre le schéma suivant (fig. 1) :

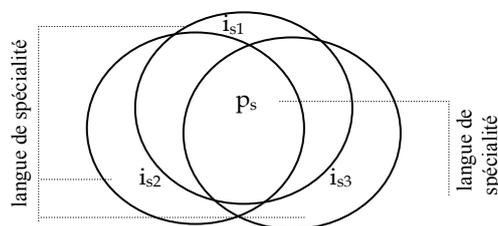


Fig. 1. Langues de spécialité selon S. Grucza (2004 : 41)

La définition en question a le mérite d'accentuer le côté pragmatique de la langue de spécialité considérée comme le système linguistique manié par un ou plusieurs spécialistes d'un domaine concret. Malgré toutes les réserves ci-dessus, c'est le terme de *langue de spécialité* que nous utiliserons dans nos réflexions, le reconnaissant comme étant le plus fréquemment utilisé dans les publications concernant le champ d'investigation qui nous intéresse.

Par langue de spécialité nous comprenons, après P. Lerat, « des usages spécialisés des langues naturelles » (Lerat 1997 : 2), conçus pour assurer une communication professionnelle entre les spécialistes d'un domaine donné. Cela ne veut pas dire pour autant qu'une langue de spécialité est à considérer comme une variante de la langue générale. Comme le remarque à juste titre S. Grucza, il est impossible de rendre un texte de spécialité dans une langue générale sans perdre aucune de ses valeurs (Grucza 2004 : 42). Bien sûr, chaque langue de spécialité, loin de se présenter en tant que système monolithique, s'articule en plusieurs registres déterminés à différents niveaux de culture professionnelle (voir : Isani 2004 : 3-5; Walkiewicz 2012b), mais, pour faire partie de la langue générale, elle n'en reste pas moins une langue professionnelle fonctionnellement semi-autonome (Grucza 2004 : 41). Autrement dit, la langue de spécialité constitue une émanation de la langue générale, destinée à décrire des fragments extra-linguistiques de la réalité impossibles à rendre par la langue générale. Dans ce sens, elle est dotée d'éléments non inhérents à la langue générale (terminologie<sup>1</sup>, genres textuels spécifiques pour la communication professionnelle), tout en partageant avec la langue générale les règles grammaticales, syntaxiques, orthographiques et phonétiques (fig. 2).

<sup>1</sup> Nous tenons à souligner que la langue de spécialité se sert aussi d'une partie du lexique général, tout comme la langue générale contient certains termes relevant de langues de spécialité.

Néanmoins, ce qui génère les différences entre la langue générale et ses langues de spécialité c'est la dimension pragmatique où s'opère la réalisation des règles discursives qui déterminent le fonctionnement de la langue en fonction du but communicationnel (voir : Woźniakowski in Grucza 2004 : 46). C'est pourquoi, l'enseignement d'une langue de spécialité ne peut s'opérer qu'à travers l'analyse de son application dans des textes de spécialité concrets qui en sont le produit (Pytel 2003 : 59).

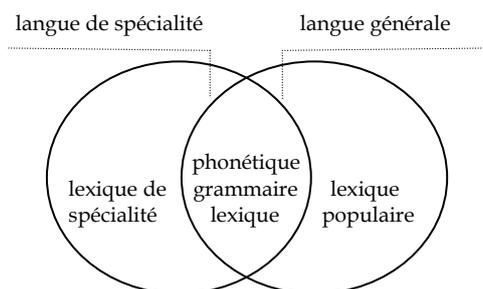


Fig. 2. Langue de spécialité vs langue générale selon S. Grucza (2004 : 37)

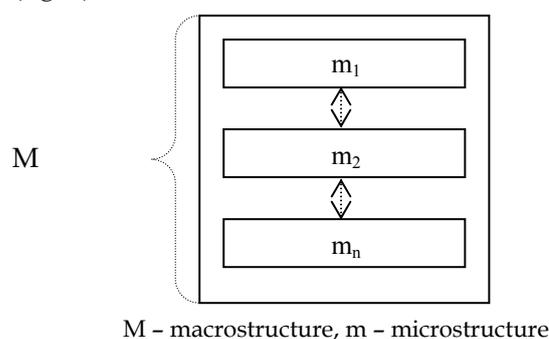
Dans l'enseignement d'une langue étrangère, l'objectif est focalisé sur la formation de la compétence à communiquer conformément aux normes linguistiques et discursives fonctionnant dans la culture propre à la langue enseignée. Il y a plusieurs conceptions de la compétence communicative, reflétant la complexité de la langue en tant que phénomène pluridimensionnel. Selon S. Moirand, la compétence communicative se compose de quatre composantes : une composante linguistique, une composante discursive, une composante référentielle et une composante socio-culturelle (1982 : 20). A leur tour, J. Bergeron, L. Desmarais et L. Duquette distinguent cinq compétences faisant partie de la compétence communicative : linguistique, sociolinguistique, socio-culturelle, référentielle et stratégique (1984). D'après le *Cadre européen commun de référence pour les langues*, la compétence à communiquer langagièrement se fonde sur trois composantes : linguistique, sociolinguistique et pragmatique, dont l'acquisition permet au sujet apprenant « la réalisation d'activités langagières variées pouvant relever de la réception, de la production, de l'interaction, de la médiation (notamment les activités de traduction et d'interprétation), chacun de ces modes d'activité étant susceptible de s'accomplir soit à l'oral, soit à l'écrit, soit à l'oral et à l'écrit » (2001 : 18).

Force est de constater qu'indépendamment du nombre de composantes qu'on lui reconnaît, la compétence à communiquer langagièrement consiste à savoir utiliser le système pour réaliser des actes de communication adap-

tés aux contextes situationnels conformément aux normes discursives. Par la force des choses, l'enseignement d'une langue de spécialité vise la compétence discursive, c'est-à-dire la capacité à décoder et à formuler des énoncés qui correspondent aux attentes des interlocuteurs spécialistes assumant des rôles discursifs précis et, comme tel, passe inéluctablement par l'analyse des textes de spécialité qui en sont les produits.

### 3. LANGUE DE SPÉCIALITÉ VS TEXTE DE SPÉCIALITÉ

Dans la communication professionnelle aucun mot n'existe dans le néant, tout comme aucune phrase n'existe sans renvoyer à un fragment du domaine de spécialité dont elle relève. Chaque énoncé, qu'il soit écrit ou oral, est subordonnée à une normalisation plus ou moins stricte en fonction du genre textuel qu'il représente, ce qui tient au souci de clarté et de précision d'expression qui régit les actes de communication professionnelle indépendamment du secteur de spécialité. En effet, la spécificité des textes de spécialité réside dans une haute densité informationnelle qui se reflète dans une rigidité discursive incomparablement plus accentuée que dans des usages quotidiens de langues dites générales. La structure en reflète la hiérarchie (propre à tous les énoncés) qui subordonne les éléments les plus simples (mots, termes) aux niveaux les plus complexes et par là même déterminateurs, à savoir l'intention et les normes discursives (voir : Dakowska in Gruzca 2004 : 45). La structure d'un texte de spécialité se présente donc comme suit (fig. 3).



**Fig. 3.** Structure d'un texte de spécialité

Chaque texte, général ou de spécialité, concrétise un genre compris comme un faisceau de normes codifiant la forme et, dans une certaine me-

sure, le contenu, socialement sanctionnées comme régulatrices du comportement verbal dans une situation de communication strictement déterminée. Le texte se présente ainsi comme le reflet d'une situation de communication bien déterminée où tous les paramètres discursifs (partenaires, intention, forme) sont institutionnalisés sous forme de *contrat de communication* que Charaudeau et Maingueneau définissent comme :

l'ensemble des conditions dans lesquelles se réalise tout acte de communication (quelle que soit sa forme, orale ou écrite, monolocutive ou interlocutive). Il est ce qui permet aux partenaires d'un échange langagier de se reconnaître l'un l'autre avec les traits identitaires qui les définissent en tant que sujets de cet acte (...), de reconnaître la visée de l'acte qui les surdétermine (...), de s'entendre sur ce qui constitue l'objet thématique de l'échange (...) et de considérer la pertinence des contraintes matérielles qui déterminent cet acte (...).

(Charaudeau, Maingueneau 2002 : 140-141)

Le contrat relie donc *le dire* (le texte) au *faire* (Charaudeau 1995 : 102) avec ceci de particulier que chaque segment de la microstructure renvoie à un micro-but qui participe à la réalisation de l'intention globale de l'énoncé.

Le choix des termes et de collocations propres à une langue de spécialité s'opère au niveau de la microstructure, réalisant ainsi le micro-but communicationnel prévu dans le scénario discursif du genre que représente un texte donné. Ce micro-but est conçu comme maillon qui en relie deux autres dans un ordre qui a de l'incidence sur le sens véhiculée par l'énoncé. Il en résulte que le texte est un macro-signe linguistique composé d'éléments d'ordre inférieur qui lui sont subordonnés en vertu d'un contrat discursif déterminant les choix de l'émetteur ainsi que l'horizon d'attentes du destinataire. Le texte de spécialité est donc le produit de la langue de spécialité en dehors duquel celle-ci ne devrait pas être considérée, surtout à l'étape de l'enseignement où les apprenants sont censés connaître les paramètres déterminant la signification de ses éléments dans le contexte de leur emploi réel, conformément à la trajectoire ci-dessous qui se déploie dans deux dimensions : sémasiologique et onomasiologique, inextricablement liées à deux compétences respectivement réceptive et productive (fig. 4) :

Bien évidemment, l'apprentissage d'une langue de spécialité à travers l'analyse de son application dans des contextes discursifs concrets ne saurait se concevoir abstraction faite de la langue générale, car chaque texte, si saturé terminologiquement qu'il soit, en profite à un degré dépendant du genre textuel. C'est pourquoi la formation de la compétence en langue de spécialité implique en outre l'acquisition de la capacité à distinguer les éléments spécifiques, c'est-à-dire propres à des textes relevant du domaine de

spécialité concerné, des éléments non spécifiques, faisant partie de la langue générale (voir : Troszczyńska-Nakonieczna 2003 : 257-258). Il en résulte que, tout comme chaque langue de spécialité se définit dans la dimension discursive, la connaissance en est conditionnée par la compétence discursive qui est le garant non seulement du bon fonctionnement des apprenants dans le milieu professionnel, mais aussi au niveau de la traduction de textes de spécialité.

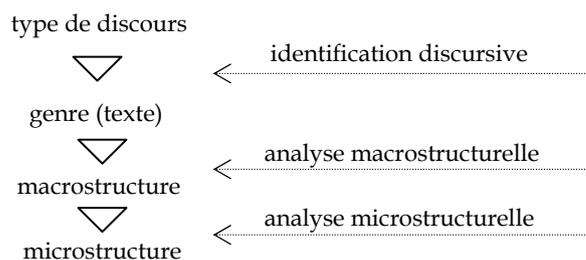


Fig. 4. Algorithme d'analyse discursive des textes de spécialité

#### 4. TRADUCTION DE TEXTES DE SPÉCIALITÉ COMME MOYEN D'ENSEIGNEMENT DE LANGUES DE SPÉCIALITÉ

La traduction de textes de spécialité est une opération requérant un savoir-faire à plusieurs niveaux dans la mesure où le traducteur est censé posséder différentes compétences. À côté de la connaissance des deux langues et cultures confrontées dans l'acte de traduction, il doit savoir suivre correctement les principes de la traduction et connaître le domaine de spécialité non seulement du côté de la réalité extralinguistique correspondante, mais aussi au niveau « des pratiques discursives jalonnant la communication professionnelle propre à la spécialité en question » (Walkiewicz 2010 : 441). Comme le texte de spécialité à traduire constitue un algorithme du contexte discursif verbalement chiffré, la traduction en est un discours qui le représente dans la culture cible (Walkiewicz 2012c). Afin de réussir cet « acte de communication de second ordre » (Gutt 2004 : 15), le traducteur est censé greffer le texte de départ de façon à le conformer aux règles discursives propres à la culture réceptrice, même si la structure générique source s'écarte du modèle générique correspondant à une situation de communication analogue. Pour y parvenir, il doit connaître la langue de spécialité concernée à tous les niveaux de son fonctionnement réel: linguistique et surtout discursif.

Étant donné la vocation purement informative des textes de spécialité, leur rédaction est nettement plus strictement codifiée que dans les textes

généraux, ce qui est dicté par le souci de raccourcir la voie que le destinataire doit parcourir pour aboutir au déchiffrement du sens. C'est possible grâce à la codification générique et discursive déterminant la signification des termes et expressions dans un contexte de communication bien délimité, qui minimise de la sorte le risque d'interprétations divergeant du vouloir-dire de l'émetteur (Walkiewicz 2010 : 442). Comme la codification générique est institutionnellement sanctionnée, elle est passible de différenciation dans différentes cultures, même si les domaines d'activité sociale et la réalité extralinguistique qui leur correspondent se recouvrent. Le plus souvent on a affaire aux polysystèmes discursifs asymétriques qui se caractérisent par une autre distribution des genres dans les types de discours et d'éléments macro- et microstructurels dans les genres (Walkiewicz 2011 : 159, 2012a). C'est pourquoi, la traduction des textes de spécialité, de même que toute forme de fonctionnement dans le milieu professionnel dans la culture réceptrice, ne saurait se faire sans une connaissance suffisante des règles discursives présidant à la communication propre à un domaine de spécialité donné.

L'acquisition de la compétence discursive est donc le couronnement de l'apprentissage d'une langue de spécialité, sans laquelle l'application des termes et expressions qui en relèvent n'est qu'un patchwork cousu sur le principe d'un « à-peu-près » intuitionnel. Un des moyens les plus efficaces de développer la compétence discursive des étudiants apprenant une langue de spécialité est la traduction de textes de spécialité dans la mesure où le processus traductif, relevant à la fois de la réception et de la production, les sensibilise aux aspects pragmatiques de l'application de cette langue dans des contextes professionnels authentiques et attire leur attention sur les divergences discursives dans les deux cultures mises en contact, tout en permettant de comparer la manière dont la langue de spécialité et la langue générale coexistent dans le cadre d'un même texte rédigé dans deux langues différentes.

## 5. ÉTUDE DE CAS

Pendant les cours de traduction de textes de spécialité, les étudiants de la section traductologique ont à traduire des textes provenant de différents domaines de spécialité. Indépendamment du type de discours et du genre discursif dont les textes à traduire relèvent, avant de procéder à la réalisation de leur tâche, les étudiants sont censés s'acquitter de quelques exercices préparatoires ayant pour but d'attirer leur attention sur la complexité de la dimension discursive et de les sensibiliser à son impact sur le processus de

traduction. Dans un premier temps les étudiants ont à identifier le genre représenté par le texte qu'ils traduisent, en le localisant dans son contexte générique imminent dans le type de discours concerné de départ (champ générique) et d'arrivée, pour ensuite analyser les textes traduits sous l'angle des similitudes et différences macrostructurelles et microstructurelles et, finalement, observer le co-fonctionnement des langues de spécialité avec la langue générale - ingrédients de la compétence linguistique sans lesquels la traduction n'a aucune chance de réussite. De cette façon, les étudiants apprennent comment les éléments constitutifs d'une langue de spécialité donnée s'enchaînent en des unités discursives d'ordre supérieur, conditionnées par les règles génériques et discursives qui sous-tendent les pratiques de la communication professionnelle, ce que nous allons démontrer sur l'exemple des tâches préparatoires qu'ils ont eu à exécuter en vue de traduire quelques fragments d'un *projekt budowlany* du polonais vers le français.

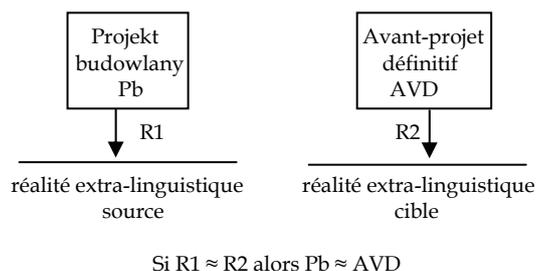
### 5.1. Identification discursive du genre textuel

Le *projekt budowlany* (avant-projet définitif) est le seul des projets d'architecture à être codifié juridiquement que le maître d'ouvrage est censé déposer avec la demande de permis de construire au service d'architecture et d'urbanisme auprès de la commune d'implantation. Il fait partie de la documentation architectonique composée aussi des autres genres de projet décrivant le bâtiment projeté à différentes étapes d'élaboration : *projekt koncepcyjny*, *projekt wykonawczy* et *projekt przetargowy*, qui constituent une sorte de continuum transtextuel dans la mesure où chaque genre correspond à une étape d'élaboration de dessins techniques, sur laquelle se fonde le genre suivant, etc.

En France, le discours desservant le même domaine de spécialité a cristallisé un assortiment de genres de projets comparables, marqués toutefois de certains déplacements discursifs par rapport à leurs homologues polonais : avant-projet sommaire (APS), avant-projet définitif (AVD), études de projet (PRO), dossier de consultation des entreprises (DCE), études d'exécution (EXE). Pour pouvoir profiter d'un texte parallèle adéquat au texte de départ, il aurait fallu que les étudiants identifient l'équivalent fonctionnel de *projekt budowlany* sur la carte générique de la documentation architectonique française, ce qui était impossible sans avoir déterminé les principaux paramètres discursifs du texte de départ : partenaires du discours et but communicationnel visé (maître d'œuvre, maître d'ouvrage, permis de construire). Grâce à l'identification discursive du texte de départ, les étudiants ont constaté que le *projekt budowlany*

possède son équivalent fonctionnel – l'avant-projet définitif se caractérisant par des paramètres analogues, ce qui leur a permis de traduire correctement le titre du document : *Projekt budowlany* → *Avant-projet définitif*.

Dans ce cas précis, la démarche identificatrice peut s'illustrer comme suit (fig. 5) :



**Fig. 5.** Identification discursive du projekt budowlany et de l'avant-projet définitif

À cette étape-là les étudiants approfondissent leur compétence discursive passive en acquérant la conscience du fondement social et institutionnel de toute forme de communication professionnelle ainsi que de la distribution des genres textuels desservant le type de discours dont relève le texte à traduire. La perspective contrastive les sensibilise aux différences distributionnelles entre deux cultures qui, pour la même réalité extralinguistique, prévoient différents contrats discursifs.

L'étape suivante de la trajectoire préparatrice consiste à analyser les macrostructures des genres reconnus comme fonctionnellement équivalents.

## 5.2. Analyse macrostructurelle

Traduisant un texte de spécialité, le traducteur est tenu de restituer toutes les informations comprises, malgré les différences structurelles du texte cible par rapport aux normes génériques en vigueur dans la culture réceptrice. En effet, il ne peut pas éliminer les traces du discours initial noué entre l'émetteur et le destinataire du texte de départ, mais il peut adoucir les disparités résultant des divergences discursives entre les deux cultures mises en contact par la traduction, en adaptant la microstructure du texte de départ aux normes génériques dans lesquelles se moule la microstructure du genre fonctionnellement analogue. L'étape qui suit l'identification discursive du genre potentiellement équivalent implique donc l'analyse de la macrostructure sous l'angle de la compatibilité fonctionnelle ou, autrement

dit, de l'adéquation du dire de l'avant-projet définitif au faire du *projekt budowlany*. Comme les étudiants n'avaient à s'occuper que d'une partie du *projekt budowlany*, leur tâche à cette étape se bornait à vérifier si et dans quelle mesure le fragment soumis à la traduction trouvait son reflet dans la structure de l'avant-projet définitif. Le fragment concerné (un dessin de projet s'architecture) est l'une des parties canoniques du *projekt budowlany* de même que de l'avant-projet définitif, obligatoire dans toutes les réalisations des genres en question. La localisation de l'équivalent du texte traduit dans la structure du genre analogue a permis de franchir le pas suivant qui était d'analyser la macrostructure du dessin *rzut parteru* par rapport à la macrostructure des dessins prévus dans le scénario de l'avant-projet définitif (fig. 6).

élément constitutif	rzut parteru	plan du rez-de-chaussée
dessin	+	+
légende	+	+
cartouche	+	+

Fig. 6. Analyse contrastive de la macrostructure des dessins d'architecture polonais et français

Chaque élément constitutif du dessin polonais trouve son homologue français qui assume exactement la même fonction : le dessin à proprement parler représente l'objet du projet ; la légende contient les symboles graphiques figurant sur le dessin, juxtaposés avec leurs explications verbales ; le cartouche (*tabliczka informacyjna*) fournit des informations métacommunicationnelles sur les partenaires du discours ainsi que sur le type de dessin, de projet, etc. La relation du dire au faire (micro-but communicationnel visé par un segment de la macrostructure donné) correspond dans les deux cas, ouvrant ainsi la voie à l'analyse de la microstructure qui termine la procédure préparatoire, permettant en même temps de fonder la traduction sur la conformité de la microstructure aux normes discursives régissant la rédaction de dessins architectoniques dans la culture réceptrice.

Cette étape-là focalise l'attention des étudiants sur l'articulation des valeurs illocutoires reflétant l'intention de l'émetteur sous forme d'une charpente macrostructurelle pragmatiquement motivée qui constitue le sous-bassement de la microstructure. Elle démontre aussi les divergences au niveau des scénarios que les normes génériques source et cible réservent à une situation de communication tout à fait comparable. Il est indispensable d'en avoir conscience pour bien manier la langue de spécialité dans le milieu professionnel, notamment lorsqu'il s'agit de traduire des textes de spécialité.

### 5.3. Analyse microstructurelle

L'analyse des segments microstructurels en fonction de la macrostructure est cruciale pour comprendre la manière dont les mots et collocations sont assortis et les phrases construites sous l'influence du contexte discursif qu'ils expriment au niveau du dire. Grâce à cette observation, les étudiants en train d'acquérir une langue de spécialité apprennent les conventions rédactionnelles spécifiques d'un genre donné et non spécifiques, partagées avec des textes relevant de la langue générale, tout en apprivoisant différents codes visuels dont se servent les spécialistes du domaine.

La diversité sémiotique est surtout observable dans les dessins d'architecture où les éléments verbaux ne viennent qu'en complément. Les dessins s'alimentent de plusieurs codes sémiotiques (mathématique, architectonique, parfois cartographique, ainsi que de codes propres aux différentes branches du génie civil : construction, électricité, assainissement, chauffage, ventilation, etc.) et peuvent être de nature verbale, verbo-visuelle et visuelle. Bien que les symboles graphiques subissent une réglementation à travers des normes techniques, leur apparition sur le dessin entraîne comme corollaire la présence dans la légende de leurs représentations graphiques accompagnées d'explications verbales tout aussi normalisées. Leur traduction ne saurait se concevoir sans avoir retrouvé les symboles référant aux mêmes éléments extralinguistiques, c'est pourquoi, avant de traduire, les étudiants ont dû repérer dans les normes françaises les symboles correspondant à ceux qui figureraient sur le dessin qu'ils étaient tenus de traduire. Cette démarche leur a montré les similitudes et différences au niveau des codes visuels dont se servent les spécialistes du domaine en Pologne et en France, mais aussi au niveau des principes rédactionnels régissant les formules explicatives correspondantes.

En outre, l'approche contrastive de la microstructure verbale a permis de suivre l'asymétrie au niveau de la coexistence de la terminologie spécifique de la langue de spécialité relative à la construction avec le lexique non spécifique, caractéristique de la langue générale. Dans le cartouche polonais et français se trouvent des termes renvoyant aux principaux acteurs et paramètres du projet d'architecture en question, désignés par des termes généraux, comme la localisation de l'objet à réaliser (*adres* vs *adresse*) ou l'échelle du dessin (*skala* vs *échelle*), mais il y en a d'autres qui en polonais sont exprimés avec des mots non spécifiques, tandis que le projet français leur réserve des termes spécifiques de la langue de spécialité en question. Cela concerne par exemple la personne ou institution qui investit dans la réalisation du bâtiment projeté (*inwestor* vs *maître d'ouvrage*) ou l'auteur du projet (*architekt* / *projektant* vs *maître d'œuvre*). Aussi bien *inwestor* que *archi-*

*tecte* ou *projektant* sont des mots dont le fonctionnement est universel et transdiscursif, tandis que l'usage de *maître d'ouvrage* et de *maître d'œuvre* ne dépasse pas le discours de la construction.

La conscience de la manière dont s'articule la microstructure cristallisant le même genre de spécialité dans deux cultures différentes est d'une importance cruciale non seulement pour les traducteurs, mais aussi pour tous les apprenants d'une langue de spécialité donnée. En effet, c'est à ce niveau-là que s'en opère l'application directe dans tout acte de communication professionnelle dont la traduction est une des formes les plus achevées.

## 6. EN GUISE DE CONCLUSION

L'apprentissage d'une langue de spécialité vise le développement des compétences indispensables dans un milieu professionnel, dont le couronnement est la compétence discursive. Son acquisition se fonde sur la conscience des mécanismes présidant à la communication professionnelle propre à un domaine de spécialité concret, ce qui implique une connaissance approfondie des paradigmes génériques dans le cadre du type de discours correspondant au domaine en question. La traduction des textes de spécialité paraît être une des méthodes les plus efficaces de sensibilisation au conditionnement discursif de chaque production verbale, dans la mesure où les opérations qui la sous-tendent permettent d'apprendre à identifier génériquement le texte à traduire, de décoder et de reformuler sa microstructure en fonction de la charpente macrostructurelle normalisée. Ainsi, elle stimule le perfectionnement de la compétence discursive réceptive et productive qui garantit l'usage de la langue de spécialité sans avoir à s'en remettre aux aléas de « l'à-peu-près » intuitionnel.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bergeron, J., Desmarais, L., Duquette, L., 1984. « Les exercices communicatifs : un nouveau regard ». *Etudes de linguistique appliquée*. Vol. 37.
- Charaudeau, P., 1995. Une analyse sémiolinguistique du discours. In: *Langages*. Vol. 29, n° 117, 96-111.
- Charaudeau, P., Maingueneau, D., 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Charnock, R., 1999. Les langues de spécialité et le langage technique: considérations didactiques. In: *ASp* [En ligne] 23-26 (<http://asp.revues.org/2566>, consulté le 10.06.2012).
- Conseil de l'Europe, 2001. *Cadre européen commun de référence pour les langues – apprendre, enseigner, évaluer*. Paris : Editions Didier.

- Dechamps, C., 2004. « Enseignement/apprentissage des collocations d'une langue de spécialité à un public allophone: l'exemple de la langue juridique ». *Ela. Études de linguistique appliquée* 3, 361-370.
- Deyrich, M.-C., 2004. Exploration didactique de la langue du milieu professionnel à l'université: quel apport pour la définition de tâches d'enseignement-apprentissage ? *ASp* [En ligne] 43-44, (<http://asp.revues.org/1106>, consulté le 10.06.2012).
- Grucza, S., 2004. *Od lingwistyki tekstu do lingwistyki tekstu specjalistycznego*. Warszawa: Zakład Graficzny Uniwersytetu Warszawskiego.
- Gutt, E.-A., 2004. *Dystans kulturowy a przekład*. Kraków: Universitas.
- Isani, S., 2004. Compétence de culture professionnelle: définition, degrés et didactisation. *ASp*, 43-44 (<http://asp.revues.org/979>, consulté le 10.09.2011).
- Keyong, L., Vandeveld, D., 2008. Langue(s) de spécialité(s): mythe ou réalité ? *Lexicographie et 'langue(s) de spécialité(s)*. *Synergies Chine* 3, 31-40.
- Lerat, P., 1997. Approches linguistiques des langues spécialisées. In: *ASp* [En ligne] 15-18, (<http://asp.revues.org/2926>, consulté le 16.06.2012).
- Moirand, S., 1982. *Enseigner à communiquer en langue étrangère*. Paris : Hachette.
- Pytel, W.A., 2003. Identyfikatory semantyczne tekstów specjalistycznych. In: Kielar, B.Z., Grucza, S. (éds). *Języki specjalistyczne 3. Lingwistyczna identyfikacja tekstów specjalistycznych*. Warszawa: Zakład Graficzny Uniwersytetu Warszawskiego, 59-73.
- Resche, C., 1999. De l'utilité d'une approche syntaxique en langue spécialisée: exemple de l'anglais économique. In: *ASp* [En ligne] 23-26 (<http://asp.revues.org/2356>, consulté le 16.06.2012).
- Troszczyńska-Nakonieczna, W., 2003. Pragmatyczne aspekty badań gatunków specjalistycznych na potrzeby tłumaczeń i dydaktyki. In: Mamet, P., Mrózek, A. (éds). *Języki specjalistyczne. Zagadnienia dydaktyki i przekładu*. Katowice: Śląsk, 247-260.
- Walkiewicz, B., 2010. Entre la sémantique et la pragmatique ou de la traduction des textes de spécialité. In: Dutka-Mańkowska, A., Giermak-Zielińska, T. (éds), *Des mots aux conceptions de la description linguistique*. Warszawa: Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego, 441-448.
- Walkiewicz, B., 2011. Między formą a normą, czyli o identyfikacji dyskursywnej w tłumaczeniu tekstów specjalistycznych. In: Kasperska, I., Żuchelkowska, A. (éds). *Przekład jako produkt i kontekst jego odbioru*. Poznań: Wydawnictwo Rys, 153-172.
- Walkiewicz, B., 2012a. Interdyskursywność w przekładzie tekstów specjalistycznych. In: *Rocznik Przekładoznawczy*, 6, 99-115.
- Walkiewicz, B., 2012b (sous presse). Entre texte et image ou de la traduction des projets d'architecture.
- Walkiewicz, B., 2012c (sous presse). Traduction en tant que discours.